

ADOPTÉ

**Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Sablier
Réunion tenue le mardi 3 octobre 2023 à 18h45**

Ordre du jour

Étaient présents
Pierre-Luc Moisan
Stéphanie Lacroix
Lucy Maheu
Catherine Dehin
Sandrine Labrie
Pascale St-Jean
Jacques Bergeron
Marie-Joël Desaulniers

Était absent
Mylène Bourque

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Nomination d'une secrétaire
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023
5. Revue, adoption, signature et suivi du procès-verbal du 3 mai 2023
6. Informations de la direction
 - 6.1. Dénonciation de conflit d'intérêts
 - 6.2. Formulaire d'autorisation de divulgation des renseignements
 - 6.3. Budget de fonctionnement du conseil d'établissement
 - 6.4. Suivi progression du projet éducatif 2023-2027
7. Élections présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement
8. Parole au public
9. Représentant (e) de la communauté
10. Points de décision
 - 10.1. Dispense de lecture du procès-verbal
 - 10.2. Règles de régie interne
 - 10.3. Calendrier des rencontres
 - 10.4. Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières des parents
 - 10.5. Autorisation de sorties dans le quartier
 - 10.6. Dérogation à la politique alimentaire
 - 10.7. Campagne de financement 2023-2024
 - 10.8. Activités éducatives et complémentaires, sorties
 - 10.9. Modification à la régie interne du service de garde
11. Points d'échange
 - 11.1. Correspondance
 - 11.2. Parole à la présidente
 - 11.3. Parole à la représentante au comité de parents du CSSP
 - 11.4. Parole à la technicienne au service de garde
 - 11.5. La vie à l'école
 - 11.6. Autres sujets
12. Varia
13. Levée de l'assemblée

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
1.		<p>Ouverture de la séance et vérification du quorum La séance est ouverte à 18h47.</p>
2.		<p>Nomination d'une secrétaire Stéphanie Lacroix sera la secrétaire</p>
3.	<p>191-CÉ 23.24.01</p>	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour Monsieur Pierre-Luc Moisan fait la lecture de l'ordre du jour. Le point 5 a été retiré. Il s'agit d'une erreur.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Catherine Dehin, et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour</p>
4.	<p>191-CÉ 23.24.02</p>	<p>Adoption du procès-verbal du 7 juin 2023</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Pascale St-Jean, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 7 juin 2023.</p>
5.	<p>191-CÉ 23.24.03</p>	<p>Informations de la direction</p> <p>5.1 Dénonciation de conflit d'intérêts Les formulaires seront signés au courant de la semaine.</p> <p>5.2 Formulaire d'autorisation de divulgation des renseignements Les formulaires seront signés au courant de la semaine.</p> <p>5.3 Budget de fonctionnement du conseil d'établissement Cette année, le montant du budget du conseil d'établissement est de 344\$. Ce montant servira pour un conseil spécial avant le temps des fêtes ou en fin d'année. Le budget peut aussi servir aux frais de gardes des enfants des membres ou pour le déplacement de ceux-ci au besoin.</p> <p>5.4 Suivi progression du projet éducatif 2023-2027</p> <p>La direction mentionne qu'il n'a pas reçu beaucoup d'informations à ce jour de la part du Centre de service scolaire. La prochaine table du primaire aura lieu le 4 octobre 2023. Peut-être auront-ils plus de détails ensuite à nous fournir. L'environnement interne et externe à mettre à jour, date de 2015-2016. Il y aura du travail à faire afin d'ajuster les informations au niveau de la clientèle et de la défavorisation. Les enjeux seront ciblés par le centre de service et du personnel de l'école (discuté en fin d'année 2022-2023 et en début d'année 2023-2024). La lecture est un enjeu majeur, ainsi que l'écriture, et ce principalement chez les garçons. Les mathématiques sont aussi à travailler. Il faut libérer nos objectifs et fixer nos cibles en équipe-école. Le projet éducatif sera effectif à compter de février 2024. La remise du projet doit se faire à la fin novembre 2023. Aucune question des membres du comité.</p>
6.	<p>191-CÉ 23.24.04</p>	<p>Élections présidence et vice-présidence du Conseil d'établissement Mme Marie-Joël Desaulniers sera la présidente et Mme Pascale St-Jean sera la vice-présidente.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		ADOPTÉE à l'unanimité.
7.		<p>Parole au public Il n'y a pas de public.</p>
8.		<p>Représentant (e) de la communauté Il n'y aura pas de représentant de la communauté. La direction nous informe que si nous connaissons quelqu'un qui vient d'un organisme de la communauté et qui n'est pas un parent de l'école, nous pourrions l'inviter à n'importe quel moment de l'année. Marie-Joël Desaulniers demande si la personne doit absolument résider à Saint-Amable. La direction mentionne que ce n'est pas nécessaire pour participer.</p>
9.	<p>191-CÉ 23.24.05</p> <p>191-CÉ 23.24.06</p> <p>191-CÉ 23.24.07</p> <p>191-CÉ 23.24.08</p> <p>191-CÉ 23.24.09</p>	<p>Points de décision</p> <p>9.1. Dispense de lecture du procès-verbal Le procès-verbal sera envoyé par courriel quelques jours avant la rencontre du conseil d'établissement. Chaque membre devra avoir pris connaissance du document avant cette rencontre.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Joël Desaulniers et adoptée à l'unanimité, il est résolu d'adopter la dispense de lecture de l'ordre du jour.</p> <p>9.2. Règles de régie interne Monsieur Pierre-Luc Moisan présente et fait la lecture des règles internes 2023-2024. Si un parent membre du conseil d'établissement doit s'absenter, il doit communiquer avec la substitut Madame Joanie Beauchamp.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter les règles internes 2023-2024.</p> <p>9.3. Calendrier des rencontres Monsieur Pierre-Luc Moisan énumère les dates de rencontre proposées, soient : 5 décembre, 6 février, 9 avril, 14 mai et 12 juin. Il se peut qu'une date soit ajoutée au mois de novembre.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter les dates du calendrier des rencontres.</p> <p>9.4. Principes d'encadrement relatifs aux contributions financières des parents Document présenté par Monsieur Pierre-Luc Moisan. Nous devons nous assurer que les coûts soient toujours les plus bas possibles pour les parents. La direction demande aux membres quel montant est raisonnable concernant les sorties éducatives et complémentaires. Les membres se consultent afin d'établir un montant. Proposition du montant de 60\$ par élève fait par la direction. Le document sera mis à jour pour la portion service de garde.</p> <p>SUR PROPOSITION dûment faite par Marie-Joël Desaulniers et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter le principe d'encadrement relatif aux contributions financières des parents.</p> <p>9.5. Autorisation de sorties dans le quartier Les membres du conseil d'établissement sont en accord.</p> <p>ADOPTÉE à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter l'autorisation de sorties dans le quartier.</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
	<p data-bbox="397 285 510 345">191-CÉ 23.24.10</p> <p data-bbox="397 997 510 1057">191-CÉ 23.24.11</p>	<p data-bbox="575 188 2515 378">9.6. Dérogation à la politique alimentaire Il sera permis de déroger à la politique alimentaire lors d'occasions spéciales : Halloween, Noël, Saint-Valentin, Pâques, semaine des services de garde, fin d'année, activités thématiques touchant l'ensemble de l'école, et en cas de canicule. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Marie-Joël Desaulniers et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter la dérogation à la politique alimentaire.</p> <p data-bbox="575 435 2515 751">9.7. Campagne de financement 2023-2024 Monsieur Pierre-Luc Moisan nous propose la compagnie Recette en pot. C'est un « clé en main ». La commande se fait en ligne. Bonne idée de cadeaux de Noël. Revenus par pot très intéressant. Pour chaque pot vendu, un repas est donné dans une banque alimentaire. Les profits de la campagne de financement serviront à équiper la cour du préscolaire en premier lieu. Par la suite, ce serait l'achat d'équipement pour la grande cour. Candidature soumise pour l'embellissement de la cour 2023-2024. Mme Catherine Dehin propose une campagne de financement au printemps avec Colle à moi, compagnie d'étiquettes. Mme Sandrine Labrie propose la compagnie Perfection. Ils ont plusieurs catalogues disponibles. Intéressant pour Pâques aussi avec la sélection de chocolat. De plus, Mme Labrie propose d'organiser une Course-o-Thon. Par exemple : chaque tour que l'enfant fait les grands-parents donne 0,25\$ ou un parent dit qu'il remet 10\$ pour la course complète de son enfant. C'est un projet qui devient très rentable. Proposition de date faite pour la course annuelle de l'école en mai. L'idée sera apportée à l'Assemblée générale.</p> <p data-bbox="575 808 2515 914">9.8. Activités éducatives et complémentaires, sorties Présentation du tableau par la direction. Mme Lucy Maheu pose une question à Catherine Dehin concernant la Ferme du Bassin. Mme Dehin indique qu'ils y vont une année sur deux. Aucune autre question ni commentaire.</p> <p data-bbox="575 987 2515 1174">9.9. Modification à la régie interne du service de garde Madame Lucy Maheu souhaite modifier une clause des mauvais payeurs. Lorsque des parents ont un solde antérieur, ils ne pourront inscrire leur enfant à la prochaine journée pédagogique et à une sortie. Mis à part s'il y a une entente de paiement avec la direction. SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lucy Maheu et adoptée à l'unanimité; IL EST RÉSOLU d'adopter les règles de fonctionnement du service de garde.</p>
10.		<p data-bbox="575 1230 806 1255">Points d'échange</p> <p data-bbox="575 1279 2515 1369">10.1. Correspondance Mme Marie-Joël Desaulniers mentionne à Mme Sandrine Labrie qu'il y a une formation à faire lorsque c'est la première fois qu'un membre fait partie d'un Conseil d'établissement. Madame l'a déjà fait étant donné qu'elle fait partie du conseil de l'école de ses enfants depuis 4 ans.</p> <p data-bbox="575 1409 2104 1466">10.2. Parole à la présidente Mme Marie-Joël Desaulniers remercie le comité d'avoir voté pour elle et de lui faire confiance une fois de plus.</p> <p data-bbox="575 1507 1370 1563">10.3. Parole au représentant au comité de parents du CSSP Aucun représentant</p>

Ordre du jour	Résolutions	Propositions/informations/commentaires
		<p>10.4. Parole à la technicienne au service de garde Plusieurs nouvelles éducatrices. Une belle première journée pédagogique a eu lieu à la fin du mois de septembre. Lors de la prochaine journée pédagogique, il y aura une sortie au Mont-Saint-Grégoire. Programme d'activités au service de garde. Un document sera remis aux parents après le temps des fêtes. Celui-ci sera en lien avec le projet éducatif.</p> <p>10.5. La vie à l'école Mme Catherine Dehin fait un retour sur la rentrée avec la marche lors de la première journée d'école. Elle propose d'avoir de la musique l'an prochain et des instruments. Les parents ont apporté plusieurs points positifs et quelques nouvelles idées. Monsieur Jacques Bergeron mentionne que les couleurs étaient une très bonne idée afin de reconnaître facilement les enseignants. Mme Dehin souligne le positif du camion de limonade, les élèves ont adoré! Lundi dernier nous avons eu le premier grand rassemblement mettant en vedette les 6^e années. Le grand rassemblement sera envoyé par courriel aux parents par la secrétaire. Il y a une belle différence dans les couloirs durant les heures de cours. Les TES ont chacune leur local qu'elles ont adapté selon les niveaux dont elles s'occupent. La direction mentionne que nous avons une belle rentrée et une belle équipe.</p> <p>10.6. Autres sujets Aucun autre sujet n'est abordé.</p>
11.		<p>Varia Il n'y a aucun point à ajouter.</p>
12.	<p>191-CÉ 23.24.12</p>	<p>Levée de l'assemblée SUR PROPOSITION dûment faite par Mme Lucy Maheu et adoptée à l'unanimité, IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de l'assemblée à 20h13.</p>